

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 13 DÉCEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 06 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Monique FERRIER
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	Mme Marie-France BARRIER
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
M. Bruno BOSLOUP	

Votaient par procuration :

- M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
- Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)
- Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
- Mme Isabelle BRACALE (à M. Thierry TISSERAND)
- M. Julien THEILLIER (à M. Florent MONEYRON)
- Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
- M. Bernard FRASIAK (à Mme Marie-France BARRIER)

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ECONOMIE – PAI – PEPINIERE D'ENTREPRISE CCI – 2de TRANCHE – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCEDA - MODIFICATION**

## ECONOMIE – PAI – PEPINIERE D’ENTREPRISE CCI – 2de TRANCHE – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCEDA - MODIFICATION

\*\*\*\*\*

- VU la délibération de l’Assemblée générale de la CCI du Puy-de-Dôme en date du 13 novembre 2017 relative à la décision de réaliser une seconde tranche de travaux « Pépinière d’entreprises – Tranche 2 » sur le Parc d’Activités Entre Dore et Allier ;
- VU le courrier en date du 20 novembre 2017 de la CCI Puy-de-Dôme sollicitant la CCEDA pour une participation financière à la seconde tranche de travaux de la pépinière d’entreprises ;
- VU la délibération n°12 en date du Conseil Communautaire du 21/12/2018 relative à la participation de la CCEDA au financement de la tranche II Pépinière d’entreprises ;
- VU la réunion technique avec M. Fouet Philippe, Président de la CCI Délégation de Thiers en date du 23 novembre 2018.

Monsieur le Président rappelle aux élus présents, que la Chambre de Commerces et d’Industrie du Puy-de-Dôme envisage la construction d’un bâtiment dédié à l’accueil d’entreprises de production sur le Parc d’Activités Entre Dore et Allier. Le projet comprend la construction de trois modules supplémentaires de 300 m<sup>2</sup> chacun sur le terrain leur appartenant, situé en vitrine du PAI (Parcelle B1805, Commune de Lezoux).

A ce jour, la CCI poursuit sa recherche de financements afin d’obtenir 50% minimum de co-financement.

Le projet s’élève à 1 050 000€ HT, le plan de financement présenté est le suivant :

<i>Dépenses (HT)</i>		<i>Recettes envisagées 2017</i>		<i>Recettes envisagées au 13/12/2018</i>
Coût du projet (frais préliminaires, travaux et études) 1 050 000€ HT		Europe (FEDER) 250 000€		Europe (FEDER) <i>En attente de réponse</i>
		Etat (FNADT) 150 000€		250 000€
		CR Auvergne Rhône-Alpes 250 000€		CR Auvergne Rhône Alpes <i>En attente</i> 100 000€
		CCEDA 50 000€		CCEDA 150 000€
		CCI 350 000€		CCI 550 000€
Total (HT) 000€	1 050	Total (HT) 000€	1 050	Total (HT) 1 050 000€

La CCI travaille actuellement à la relance des co-financeurs potentiels du projet. Afin d'apporter son soutien à ce projet immobilier qui conforterait l'attractivité du Parc d'Activités Entre Dore et Allier, Monsieur le Président propose d'augmenter la participation financière de la CCEDA pour atteindre un montant de 150 000€.

Compte-tenu de la construction de cette nouvelle offre immobilière et de l'importance de créer un parcours résidentiel pour les entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire de la CCEDA, Monsieur le Président propose :

- De confirmer la participation financière de la CCEDA à hauteur de 150 000€ pour ce projet, avec faculté de versement de la subvention en deux fois, une convention de soutien sera rédigée à cet effet ;
- De l'autoriser à signer la convention de soutien CCEDA/ CCI Puy-de-Dôme relative à l'attribution d'une subvention versée par la CCEDA au profit de la CCI du Puy-de-Dôme pour la construction d'un second bâtiment dédié à l'accueil d'activités de production sur le PAI ;
- D'inscrire cette participation au Budget Principal 2019.

Cette délibération annule et remplace celle prise lors du conseil communautaire du 21 décembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 décembre 2018

Signé par Florent MONEYRON, Président.